



Un litige pour un héritage entre 2 personnes

Par **cynthiamelek_old**, le **30/10/2007** à **21:23**

Une maison se trouve être inhabitée depuis 4 ans. Cette maison se trouve être mise en vente depuis le décès de sa propriétaire et est à partager entre 2 soeurs. Un acheteur s'était présentée et était intéressée par la maison mais malheureusement une des 2 soeurs qui a trouvé le prix de vente de la maison trop bas n'a pas accepté la vente à ce prix : 90 000 euros. rnrnAujourd'hui la maison se détériore et l'une des 2 soeurs changent sans arrêt de notaire en laissant entendre à chaque fois qu'elle n'est pas au courant de l'affaire qui l'oppose à sa soeur. Premièrement est-ce légale ? Et que peut faire la seconde soeur afin que la maison puisse être vendue. La clé se trouve chez un notaire et personne ne peut avoir accès à la maison sauf avec le notaire. Un autre point une somme va être reprise sur la maison par la msa n'y a-t-il pas moyen de faire quelque chose pour empêcher cela et surtout comment ce litige peut-il être réglé. La maison se détériore . Et les 2 personnes souhaitent vendre la maison mais à cause des changements de notaires d'une d'entre elle la vente devient difficile . Qu'est-il possible de faire ?